



Offre definitive d'Indemnisation AVP refusé

Par **Esthersou**, le **10/01/2019** à **22:22**

Bonjour

J'ai été victime de 2 AVP en l'espace de 3 mois. Blessée au 1er AVP j'ai été convoqué par un médecin expert pour être consultée. Acouphènes..perte d'équilibre bourdonnement dans les oreilles ..verdict pas de consolidation un autre rdv est prévu. Au 2ème rdv du 1er AVP qui tombe lors du 1er rdv du 2ème AVP il me dit clôturer le 1er dossier pour se concentrer sur le 2ème ce que j'accepte naïvement. Donc consolidation et indemnisation. Verdict du 2ème rdv du 2ème AVP courrier reçu pour indemnisation PROVISIONNELLE refusé puis offre définitive alors que je ne suis pas consolidée physiquement et mentalement mais l'expert a jugé que oui. Hernie discale acouphènes bourdonnement toujours présents. Que puis je faire je me sens piégée !!?

Je vais refuser l'offre définitive Merci